



Note d'analyse de la dette financière des établissements publics de santé à fin 2010 et de son évolution entre fin 2009 et fin 2010

SYNTHÈSE

Cette analyse a été réalisée à partir d'une base de données arrêtée au 8 février 2011 issue des enquêtes « Observatoire de la dette » (ODT) 2009 et 2010. Ces données sont transmises par les établissements sans validation par les Agences Régionales de Santé.

Le niveau de risque des emprunts a été renseigné par les établissements sur la base de la cotation Gissler, du nom de l'inspecteur général des finances chargé en 2009 d'élaborer une charte de bonne conduite, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010 entre les établissements bancaires et les collectivités locales, visant à renforcer la transparence sur les risques associés aux prêts consentis. Le risque est coté sur une double échelle : indice de **sous-jacent** (indice à partir duquel est calculé le taux d'intérêt : **1 à 6** par risque croissant) et indice de **structure** (nature du contrat de prêt : **A à F** par risque croissant).

ANALYSE DE L'ENDETTEMENT DES ÉTABLISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2010 (sur 820 établissements)

- L'encours total de la dette est de **22 815,8 millions d'euros**, dont un encours CHU de **9 165,6 millions d'euros**, soit **40,2%** de l'encours total et un encours CH de **11 516,7 millions d'euros**, soit **50,5%** de l'encours total.
- Le coût total de la dette pour l'exercice 2010 est de **750,9 millions d'euros**.
- Le taux d'endettement (ratio capital restant dû / capitaux propres) est de **101,5%** (base 780 établissements).
- La durée résiduelle moyenne des encours est de **18,5 ans**. Elle est **supérieure à 30 ans** pour **4,7%** des encours, comprise **entre 20 et 30 ans** pour **37,3%** des encours, **entre 10 et 20 ans** pour **34,6%** des encours et **entre 0 et 10 ans** pour **23,4%** des encours.
- Le taux d'intérêt moyen de l'encours total est de **3,3%**, les taux du rendement actuariel des Obligations Assimilables au Trésor au 3 Janvier 2011 étant compris entre **0,65%** (Taux Echéance Constante 1 an) et **3,85%** (Taux Echéance Constante 30 ans). Le taux d'intérêt moyen de l'encours des CHU est de **3,1%**.
- L'encours total est constitué d'emprunts à taux fixe sans option ni tranche de taux pour **47,2%** des encours, à taux variable sans option ni tranche de taux pour **23,4%** des encours, avec option pour **9,8%** des encours, avec plusieurs tranches de taux pour **13,9%** des encours, et d'emprunts obligataires pour **5,7%** des encours. L'encours des CHU est constitué à **35,3%** d'emprunts à taux fixes et à **14,0%** d'emprunts obligataires, tandis que celui des CH est constitué à **54,6%** d'emprunts à taux fixes et à **0,2%** d'emprunts obligataires.
- Selon la cotation Gissler de niveau de risque des encours, **82,5%** de l'encours total est situé dans une zone « à risque faible » (catégories **1A à 3B** : taux zone euro sans effet de levier et sans option de conversion vers des risques supérieurs), tandis que **6,8%** de l'encours total, soit **1 541,4 millions d'euros** est situé dans une zone « à fort risque » (catégories **4D à 6F** : taux partiellement ou totalement hors zone euro cumulés avec des effets de levier). Plus particulièrement, **76,3%** de l'encours total est noté **1A** et **5,3%** de l'encours total est noté **1B**, alors que **4,7%** de l'encours total, soit **1 072,4 millions d'euros**, est noté **6F**.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DE FIN 2009 À FIN 2010 (sur 704 établissements à périmètre constant)

- L'encours total augmente de **+8,6%** passant de **19 669,3 millions d'euros** à fin 2009 à **21 392,7 millions d'euros** à fin 2010. L'encours des CH augmente de **+9,3%**, passant de **9 674,4 millions d'euros** à fin 2009 à **10 577,0 millions d'euros** à fin 2010. Celui des CH>70M€ augmente de **+11,6%**, passant de **5 539,1 millions d'euros** à fin 2009 à **6 180,8 millions d'euros** à fin 2010.
 - Le taux d'endettement augmente, passant de **99,5%** à fin 2009 à **105,3%** à fin 2010 (base 610 établissements).
 - Les encours d'une durée résiduelle comprise de **0 à 1 an** diminuent, passant de **1 836,3 millions d'euros** à fin 2009 à **742,2 millions d'euros** à fin 2010, tandis que ceux d'une durée résiduelle comprise entre **20 et 25 ans** augmentent, passant de **2 076,5 millions d'euros** à fin 2009 à **4 718,6 millions d'euros** à fin 2010.
 - Selon la cotation Gissler de niveau de risque des encours, sur l'ensemble des encours, la part des encours « sans risque » (notés **1A**) passe de **73,4%** à fin 2009 à **76,3%** à fin 2010. La part des encours « à risque faible » (catégories **A1 à B3**) passe de **80,4%** à fin 2009 à **82,9%** à fin 2010. Toutefois, la part des encours les plus risqués (notés **6F**) est de **4,5%** à fin 2010 alors qu'elle était de **4,1%** à fin 2009.
- Il est à noter que sur les nouveaux emprunts réalisés en 2010, **90,1%** des emprunts sont notés **1A** et **0,3%** sont notés **6F**.



Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation

SIRET n° 180 092 298 00033 – code APE : 8411 Z

117, boulevard Marius Vivier Merle

69329 LYON CEDEX 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Télécopie : 04 37 91 33 67

SOMMAIRE

1	SITUATION GLOBALE	3
1.1	MÉTHODOLOGIE	3
1.1.1	Approche générale	3
1.1.2	Etablissements inclus dans l'étude	3
1.1.3	Contrôle de cohérence des données recueillies	4
1.1.4	Analyse du niveau de risque des emprunts selon la cotation Gissler	4
1.2	ANALYSE DE L'ENDETTEMENT DES ÉTABLISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2010	6
1.2.1	Montant des encours (capital restant dû)	6
1.2.2	Durée résiduelle des encours	6
1.2.3	Taux d'intérêt	7
1.2.4	Nature des contrats	9
1.2.5	Taux d'endettement (base 780 établissements)	11
1.2.6	Coût de la dette pour l'exercice 2010	12
1.2.7	Niveau de risque des encours	13
1.3	ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE FIN 2009 À FIN 2010	16
1.3.1	Évolution du montant des encours (capital restant dû)	16
1.3.2	Évolution de la durée résiduelle des encours	17
1.3.3	Évolution du taux d'endettement des établissements (base 610 établissements)	18
1.3.4	Évolution du niveau de risque des encours	20
2	ANNEXES : ÉLÉMENTS D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRES	26
2.1	Comparaison des encours de dette à fin 2010 entre l'enquête ODT et les comptes financiers	26
2.2	Charte Gissler de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales	27
2.3	Analyse du niveau de risque selon la cotation Ernst & Young	32
2.4	Comparaison de la durée résiduelle « indiquée » et de la durée résiduelle « calculée » à fin 2010	33
2.5	Comparaison des taux d'emprunt « initiaux » et des taux d'emprunt « actuels » à fin 2010	34
2.6	Focus sur les établissements ayant des encours dits « à risques »	36
2.7	Analyse du niveau de couverture des encours	37

1 SITUATION GLOBALE

1.1 MÉTHODOLOGIE

1.1.1 Approche générale

Cette note de synthèse a été réalisée à partir de données issues des enquêtes « Observatoire de la dette » (ODT) 2009 et 2010 disponibles sur la plateforme ANCRE.

Elle présente l'analyse de l'endettement des établissements publics de santé au 31 décembre 2010, ainsi que l'évolution de cet endettement entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010.

Les principaux éléments analysés sont les suivants :

- Niveau d'endettement (montant des encours, taux d'endettement, coût de la dette)
- Caractéristiques de l'endettement (nature des contrats, durée résiduelle des emprunts, taux d'intérêt)
- Niveau de risque associé aux emprunts (sur la base de la cotation Gissler)
- Établissements prêteurs

1.1.2 Établissements inclus dans l'étude

L'enquête ODT 2010 porte sur une base de données arrêtée au 8 février 2012 et constituée des données recueillies auprès de **820** établissements, soit **87%** des **938** établissements tenus de répondre à l'enquête en tant qu'établissements publics.

Catégories d'établissements	Nombre d'établissements tenus de répondre à l'enquête ODT 2010	Nombre d'établissements répondants	% dans le total
CHU	31	31	100%
CH	499	463	93%
CH<20M€	202	168	87%
20M€<CH<70M€	184	175	96%
CH>70M€	113	120	98%
CHS	87	79	91%
HL	302	239	79%
SIH	15	8	53%
USLD	4	0	0%
Total	938	820	87%

Les données utilisées pour l'analyse de l'évolution de l'endettement entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 portent sur un champ de **704** établissements, constant entre les deux années.

Catégories d'établissements	Nombre d'établissements répondants	% dans le total (sur la base des établissements tenus de répondre à ODT 2010)
CHU	31	100%
CH	415	83%
CH<20M€	139	69%
20M€<CH<70M€	165	90%
CH>70M€	111	98%
CHS	66	76%
HL	186	62%
SIH	6	40%
USLD	0	0%
Total	704	75%

1.1.3 Contrôle de cohérence des données recueillies

Les éléments de cette analyse sont à interpréter avec prudence. En effet, un croisement réalisé sur l'encours d'endettement entre les données de l'enquête ODT 2010 et celles des comptes financiers 2010 (à champ constant entre les deux sources, cf. annexe 1) a montré que seuls **566** établissements (soit **69%** des établissements du champ constant ODT/CF 2010) présentent dans l'enquête un encours d'endettement différant de moins de 10% en valeur absolue par rapport aux données du CF.

Catégorie d'établissements	Nb	ODT 2010	CF 2010
		Encours total dette	Dettes (163_164)
CHU	29	6 933,811	6 937,716
CH<20M€	98	675,022	659,620
20M€<CH<70M€	146	3 307,186	3 278,362
CH>70M€	103	5 953,596	5 924,303
CHS	68	829,710	825,487
HL	114	535,099	524,451
SIH	8	244,803	244,764
TOTAL	566	18 479,226	18 394,704

Données en millions d'euros

1.1.4 Analyse du niveau de risque des emprunts selon la cotation Gissler

Missionnée par la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le 15 janvier 2009, l'Inspection Générale des Finances s'est vue confier la rédaction d'un rapport sur « le recours par les collectivités territoriales aux produits structurés » et l'élaboration d'une charte de bonne conduite, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010, dont l'objectif est d'encadrer les emprunts consentis aux collectivités. L'objectif est d'en maîtriser le risque et d'en renforcer la transparence.

Préparé par M. Éric Gissler et remis à la ministre au mois de février 2009, ce rapport préconise la cotation des emprunts en fonction des risques qu'ils comportent. L'approche retenue aboutit à la création d'une double échelle de cotation permettant à chaque établissement de crédit de coter les risques inhérents à tout produit financier (financement ou SWAP, structuré ou non), d'une part à raison de **l'indice sous-jacent** (noté **1 à 6** par risque croissant), d'autre part en fonction de la **structure du produit** (notée A à F par risque croissant).

Indices sous-jacents		Structures	
1	Indices Zone euro	A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Échange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Écarts d'indices zone euro	C	Option d'échange (<i>SWAPtion</i>)
4	Indices hors zone euro. Écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Écart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5
6	« Hors charte Gissler » (niveau de risque le plus élevé).	F	Effet multiplicateur supérieur. « Hors charte Gissler » (niveau de risque le plus élevé).

Il est à noter que les établissements signataires de la charte de bonne conduite renoncent à commercialiser des produits notés 6 et/ou F.

Ce système de cotation a été repris dans la « charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales » (présentée en annexe 2), à l'appui du troisième engagement des banques visant à garantir une présentation objective des produits financiers et des risques associés.

Même si la charte elle-même n'a été signée que par quatre groupes bancaires, la cotation des risques qui en découle est désormais communément utilisée par l'ensemble des intervenants sur le marché des prêts aux acteurs publics locaux, ainsi que par de nombreux élus locaux.

Dimension « indices sous-jacents » :

Un **indice sous-jacent** est un indicateur sur lequel repose la détermination d'un taux d'intérêt.

Dimension « Structures » :

La dimension structure permet d'évaluer les risques liés aux principales caractéristiques du contrat de prêt.

- **Indices A** : Pas d'effet multiplicateur (aussi appelé « effet de levier ») : le taux d'intérêt varie proportionnellement à l'indice, avec un facteur de proportionnalité égal à 1. Les échanges de taux sont possibles à l'initiative de l'établissement. Les options d'échange ne peuvent pas concerner des transformations d'un taux fixe ou variable en un taux structuré.
- **Indice B** : Autres contrats que ceux d'indice A ne comprenant pas d'effet de levier et ne comprenant pas d'options permettant, lorsqu'elles sont exercées, d'augmenter le risque du contrat.
- **Indice C** : Autres contrats sans effet de levier que ceux d'indice A et B, incluant une option d'échange.
- **Indices D et E** : contrat à effet de levier
Indice D : le multiplicateur peut aller jusqu'à 5 mais le taux ne peut pas dépasser une certaine limite définie à l'avance
Indice E : le taux peut être multiplié par 5 sans limite. Exemple de formule notée 2E :
Si [EURIBOR 12 mois] ≤ 6,25%, alors taux = à 6,8 % – MAX (0 ; Inflation zone euro)
Si [EURIBOR 12 mois] > 6,25%, alors taux = à 6,8 % – MAX (0 ; Inflation zone euro) + 5*([EURIBOR 12 mois]– 6,25 %).
L'effet est alors très important puisqu'un coefficient de 5 majore de 100 points de base le taux d'intérêt dès lors que l'EURIBOR s'accroît de 0,2 % (20 points de base).

Ainsi, à partir de cette double dimension, on peut distinguer :

- Les produits les moins risqués, classés 1A lorsqu'ils ne sont pas structurés (produits à taux fixe, variable et variable plafonné), 2A pour les produits simples indexés sur l'inflation et jusqu'à 2B pour les produits structurés peu dangereux (barrière sans multiplicateur) pour lesquels le risque de dé-corrélation entre le taux payé et les conditions de marché est limité.
- Les produits les plus risqués, classés 6F, dits « hors charte » dans la mesure où la charte de bonne conduite interdit leur commercialisation. Il s'agit principalement des produits suivants :
 - Emprunts libellés en devises, qui exposent l'emprunteur à un risque supplémentaire de change ;
 - Produits libellés en euros, mais indexés sur le change
 - Produits cumulatifs (le taux accumule échéance après échéance l'écart entre un index et une barrière).

Documents de référence :

- *Charte Gissler de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales (cf. annexe 2)*
- *Commission d'enquête sur les produits financiers à risque souscrits par les acteurs publics locaux, Assemblée Nationale, 6 décembre 2011*

Dans l'analyse qui suit, l'évaluation du niveau de risque des encours des établissements est réalisée selon cette double échelle indice sous-jacent/ indice de structure.

Il est à noter que pour faciliter la lecture de la cotation Gissler qui est basée sur deux axes (indices sous-jacents évalués de 1 à 6 et structure des produits notée A à F), le Cabinet Ernst & Young a transposé ces deux dimensions sur un axe unique avec un score de 2 à 12 (« cotation EY », présentée en **annexe 3**).

1.2 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT DES ÉTABLISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2010

1.2.1 Montant des encours (capital restant dû)

Répartition des encours par catégorie d'établissements :

Catégories d'établissements	Capital restant dû au 31/12/2010	% dans le total
CHU	9 165,594	40,2%
CH	11 516,722	50,5%
CH<20M€	1 032,798	4,5%
20M€<CH<70M€	3 711,094	16,3%
CH>70M€	6 772,831	29,7%
HL	919,509	4,2%
CHS	969,181	4,0%
SIH	244,803	1,1%
Total général	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

L'analyse réalisée au 31 décembre 2010 sur la dette pour les 820 établissements publics de santé ayant répondu à l'enquête met en évidence un encours de dette total de **22 815,8 millions d'euros**.

Au 31 décembre 2010, **40,2%** de la dette se concentre sur les CHU avec un encours de **9 165,6 millions d'euros**. L'ensemble des CH représente **50,5%** des encours avec une forte représentation des CH>70M€ (**6 772,8 millions d'euros** soit **29,7%** de l'encours total).

1.2.2 Durée résiduelle des encours

Les durées résiduelles indiquées par les établissements ont été recalculées par souci de précision. Un comparatif entre les durées résiduelles indiquées et les durées résiduelles recalculées démontre une différence peu significative (**cf. annexe 4**).

La durée résiduelle moyenne des encours est de **18,5 ans** (tenant compte de la pondération des encours).

Répartition des encours par tranche de durée résiduelle :

Durée calculée	Capital restant dû au 31/12/2010	Part de l'encours dans le CRD Total
Total des durées négatives	124,661	0,5%
0 à 1 an	418,525	1,8%
1 à 5 ans	1 278,447	5,6%
5 à 10 ans	3 508,714	15,4%
10 à 15 ans	3 560,659	15,6%
15 à 20 ans	4 327,428	19,0%
20 à 25 ans	2 847,746	12,5%
25 à 30 ans	5 668,033	24,8%
Plus de 30 ans	1 081,597	4,7%
Total	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Sur la base des durées résiduelles recalculées, au 31 décembre 2010, **24,8%** des encours ont une durée résiduelle entre 25 et 30 ans. **56,3%** des encours ont une durée comprise entre 15 et 30 ans. **92,1%** des encours ont une durée résiduelle de plus de 5 ans. Seulement **4,7%** des encours ont une durée supérieure à 30 ans.

1.2.3 Taux d'intérêt

L'analyse qui suit est basée sur les taux d'intérêt actuels des emprunts, et non sur les taux d'intérêt initialement contractés. Un comparatif entre les taux d'intérêt actuels et les taux d'intérêt initiaux démontre un glissement des taux d'intérêt vers le bas entre la date initiale et le 31 décembre 2010 (cf. annexe 5).

Le taux d'intérêt moyen de l'encours total est de **3,3%** (tenant compte de la pondération des encours).

A partir des données disponibles sur le site de la Banque de France, un comparatif a été effectué entre les taux actuels des répondants à l'enquête ODT 2010 (au 31 décembre 2010) et le TEC (Taux de l'Échéance Constante) au 3 janvier 2011.

L'indice quotidien TEC, « Taux de l'Échéance Constante n ans », pour n variant de 1 à 30, est le taux de rendement actuariel d'une OAT (obligation assimilable au trésor) dont la durée de vie serait égale à n années.

	Taux de l'échéance constante au 03/01/2011
TEC1	0,65%
TEC2	1,00%
TEC3	1,38%
TEC5	2,23%
TEC7	2,79%
TEC10	3,33%
TEC15	3,63%
TEC20	3,79%
TEC25	3,84%
TEC30	3,85%

Source : www.banque-france.fr

Répartition des encours par tranche de taux actuels d'emprunts (en valeur) :

Taux actuel	Total	Part dans le total
0 à 1%	2 435,930	10,7%
1 à 2%	2 676,350	11,7%
2 à 3%	2 593,830	11,4%
3 à 4%	7 334,320	32,1%
4 à 5%	6 907,010	30,3%
5 à 6%	621,393	2,7%
6 à 7%	124,068	0,5%
7 à 8%	35,341	0,2%
8 à 9%	9,549	0,0%
9 à 10%	20,460	0,1%
10 à 11%	27,269	0,1%
11 à 12%	12,236	0,1%
Plus de 12%	18,069	0,1%
Total	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

L'analyse des taux d'intérêt au 31 décembre 2010 fait ressortir les résultats suivants :

- **96,2%** des encours se concentrent sur les tranches de taux à moins de **5%** (respectivement **65,9%** sur les tranches à moins de 4% et **33,8%** sur les tranches à moins de 3%). **62,4%** des encours correspondent à un taux d'intérêt se situant entre **3,0** et **5,0%** ; **33,8%** des encours ont un taux d'intérêt compris entre **0,0%** et **3,0%**
- Seulement **3,8%** des encours ont un taux d'intérêt supérieur à **5,0%**
- Enfin, **43,4%** de l'encours a un taux situé en dessous de la moyenne des taux actuels (pour rappel **3,3%**) et **56,6%** au-dessus (pour ce calcul, les encours correspondant à un taux inférieur à 3,3% ont été isolés au sein de la tranche des encours ayant un taux de 3 à 4% par interpolation linéaire).

Taux d'intérêt par catégorie d'établissements :

Catégorie d'établissements	Taux d'intérêt moyen
CHU	3,1%
CH	3,4%
CH<20M€	3,5%
20M€<CH<70M€	3,5%
CH>70M€	3,4%
CHS	3,6%
HL	3,5%
SIH	2,0%
Total	3,3%

Données en millions d'euros

Les CHU présentent le taux d'intérêt le plus faible à **3,1%**. Les CHS présentent le taux le plus élevé à **3,6%**.

Répartition des encours par tranche de taux actuels d'emprunts et par catégorie d'établissements (en valeur) :

Taux actuel	CHU	CH	CHS	HL	SIH	Total	Part dans le total
0 à 1%	1 177,350	1 015,690	91,766	72,960	78,162	2 435,930	10,7%
1 à 2%	1 614,700	906,725	33,817	64,087	57,016	2 676,350	11,7%
2 à 3%	999,763	1 355,550	82,624	120,790	35,100	2 593,830	11,4%
3 à 4%	2 088,360	4 504,720	305,787	371,287	64,165	7 334,320	32,1%
4 à 5%	3 092,950	3 193,210	358,730	255,419	6,697	6 907,010	30,3%
5 à 6%	150,362	367,569	39,882	61,905	1,674	621,393	2,7%
6 à 7%	19,540	84,703	2,789	15,484	1,553	124,068	0,5%
7 à 8%	10,558	18,637	2,604	3,317	0,224	35,341	0,2%
8 à 9%	0,000	7,358	1,192	0,787	0,211	9,549	0,0%
9 à 10%	0,000	19,214	0,000	1,246	0,000	20,460	0,1%
10 à 11%	2,414	23,390	0,285	1,179	0,000	27,269	0,1%
11 à 12%	0,000	11,780	0,000	0,456	0,000	12,236	0,1%
Plus de 12%	9,600	8,172	0,033	0,264	0,000	18,069	0,1%
Total	9 165,590	11 516,720	919,509	969,181	244,803	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Répartition des encours par tranche de taux actuels d'emprunts et par catégorie d'établissements (en %) :

Taux actuel	CHU	CH	CHS	HL	SIH	Total
0 à 1%	12,8%	8,8%	10,0%	7,5%	31,9%	10,7%
1 à 2%	17,6%	7,9%	3,7%	6,6%	23,3%	11,7%
2 à 3%	10,9%	11,8%	9,0%	12,5%	14,3%	11,4%
3 à 4%	22,8%	39,1%	33,3%	38,3%	26,2%	32,1%
4 à 5%	33,7%	27,7%	39,0%	26,4%	2,7%	30,3%
5 à 6%	1,6%	3,2%	4,3%	6,4%	0,7%	2,7%
6 à 7%	0,2%	0,7%	0,3%	1,6%	0,6%	0,5%
7 à 8%	0,1%	0,2%	0,3%	0,3%	0,1%	0,2%
8 à 9%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%
9 à 10%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
10 à 11%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
11 à 12%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Plus de 12%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Quelle que soit la catégorie d'établissements, la grande majorité des emprunts se concentrent sur des taux inférieurs à 5%. La catégorie d'établissements pour laquelle la part des emprunts à plus de 5% est la plus élevée est la catégorie des hôpitaux locaux (**8,7%** des encours).

1.2.4 Nature des contrats

Les emprunts sont classés par nature de contrat selon la typologie suivante :

- Emprunts à taux fixe : le taux d'intérêt ne subit aucune variation pendant toute la durée du prêt.
- Emprunts à taux indexés sur la durée du contrat : emprunts à taux variable ; le taux n'est pas fixé à l'avance mais il varie au cours de la durée du contrat sur la base d'un indice donné (ex : Euribor).
- Emprunt avec options : emprunts à taux variables ; le taux n'est pas fixé à l'avance mais il varie au cours de la durée du contrat sur la base de différents indices successivement, selon une séquence prédéfinie.
- Emprunts avec plusieurs tranches de taux : emprunts à taux variables ; les taux se succèdent pendant la durée du contrat selon une séquence connue à l'avance.
- Emprunts obligataires : emprunts lancés par une entreprise, une banque, un État ou une collectivité publique sous forme d'obligations qui sont achetées par des investisseurs. Ces obligations sont le plus souvent négociables et d'un montant unitaire compris entre 500 et 100 000 euros. Les investisseurs reçoivent un intérêt, le plus souvent annuel, et un remboursement au terme de plusieurs années.

Cette classification de la nature du contrat est différente de celle de la dimension « structure » de la grille Gissler. Elle permet une analyse plus fine des contrats peu risqués, en séparant notamment emprunts à taux fixes de ceux à taux indexés

Répartition des encours par nature de contrat :

Nature de contrat	Capital restant dû au 31/12/2010	% dans le total
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat	10 779,720	47,2%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat	5 332,911	23,4%
Emprunts avec options	2 226,097	9,8%
Emprunts avec plusieurs tranches de taux	3 170,661	13,9%
Emprunts obligataires	1 306,423	5,7%
Total	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Au 31 décembre 2010, la dette des établissements est relativement « structurée » (c'est-à-dire qu'elle fait appel à des structures de taux complexes dans l'objectif de réduire le coût)

- **47,1%** des encours correspondent à des emprunts à taux variables : emprunts à taux indexé sur la durée du contrat, emprunts avec options, ou emprunts avec plusieurs tranches de taux
- Seulement **47,2%** des encours sont basés sur des emprunts à taux fixe, pour un montant de **10 779,7 millions d'euros**.

Les emprunts obligataires représentent **1 306,4 millions d'euros** soit **5,7%** de l'encours total et sont essentiellement contractés par des CHU (**99,1%** du total des emprunts obligataires).

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par nature des contrats (en valeur) :

	Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat	Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat	Emprunts avec options	Emprunts avec plusieurs tranches de taux	Emprunts obligataires	Total	Part dans le total
CHU	3 237,334	2 566,681	1 030,921	1 046,277	1 284,382	9 165,594	40,2%
CH	6 293,843	2 206,432	1 131,392	1 863,531	21,524	11 516,722	50,5%
CH<20M€	601,966	256,204	41,203	133,416	0,008	1 032,798	4,5%
20M€<CH<70M€	2 096,551	732,346	273,433	608,763	0,000	3 711,094	16,3%
CH>70M€	3 595,326	1 217,882	816,756	1 121,352	21,516	6 772,831	29,7%
CHS	649,876	164,889	37,464	66,786	0,493	919,509	4,0%
HL	555,221	296,624	19,758	97,554	0,025	969,181	4,2%
SIH	43,441	98,285	6,563	96,514	0,000	244,803	1,1%
Total	10 779,714	5 332,911	2 226,097	3 170,661	1 306,423	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par nature des contrats (en %) :

	Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat	Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat	Emprunts avec options	Emprunts avec plusieurs tranches de taux	Emprunts obligataires	Total
CHU	35,3%	28,0%	11,2%	11,4%	14,0%	100,0%
CH	54,6%	19,2%	9,8%	16,2%	0,2%	100,0%
CH<20M€	58,3%	24,8%	4,0%	12,9%	0,0%	100,0%
20M€<CH<70M€	56,5%	19,7%	7,4%	16,4%	0,0%	100,0%
CH>70M€	53,1%	18,0%	12,1%	16,6%	0,3%	100,0%
CHS	70,7%	17,9%	4,1%	7,3%	0,1%	100,0%
HL	57,3%	30,6%	2,0%	10,1%	0,0%	100,0%
SIH	17,7%	40,1%	2,7%	39,4%	0,0%	100,0%
Total	47,2%	23,4%	9,8%	13,9%	5,7%	100,0%

Une grande disparité est constatée par catégorie d'établissements quant à la nature des emprunts réalisés. Par exemple, **54,6%** des encours des CH sont basés sur un taux fixe, tandis que les CHU ont une gestion beaucoup plus diversifiée : **35,3%** sur un taux fixe, **28,0%** sur un taux variable et **14,0%** sur un emprunt obligataire.

1.2.5 Taux d'endettement (base 780 établissements)

Taux d'endettement par catégorie d'établissements (*base 780 établissements*) :

Catégories d'établissements	Encours total de la dette au 31/12/2010	Capitaux propres au 31/12/2010	Taux d'endettement au 31/12/2010
CHU	6 933,811	4 342,852	159,7%
CH	11 136,084	11 451,683	97,2%
CH<20M€	3 630,705	3 522,941	103,1%
20M€<CH<70M€	964,316	1 616,061	59,7%
CH>70M€	6 541,064	6 312,681	103,6%
CHS	865,440	2 215,109	39,1%
HL	899,257	1 642,503	54,7%
SIH	231,847	123,536	187,7%
Total	20 066,439	19 775,682	101,5%

Données en millions d'euros

Le calcul du taux d'endettement a été réalisé en 3 étapes :

- Récupération des données pour les établissements disponibles à la fois sur le CF 2010 et sur la campagne ODT 2010, soit une **base de 780 établissements**
- Intégration du Capital Restant Dû (CRD) recueilli via l'enquête ODT 2010 et récupération de l'information « Capitaux propres » disponible dans l'onglet E1 du CF 2010
- Calcul du ratio « CRD / capitaux propres » pour chaque établissement, et consolidation

Le taux global d'endettement des établissements s'élève à **101,5%**. Ainsi, si la dette devenait exigible aujourd'hui, les capitaux propres des établissements ne pourraient pas couvrir l'intégralité de leurs emprunts.

Néanmoins, le taux d'endettement dépend largement des catégories d'établissements. Par exemple, le taux d'endettement des CHU est de **159,7%** alors que celui des CHS est de **39,1%**. Le taux d'endettement élevé des SIH (**187,7%**) est à prendre avec précaution au regard de la taille limitée de l'échantillon correspondant.

1.2.6 Coût de la dette pour l'exercice 2010

À partir des données de l'exercice 2010, le coût de la dette des établissements publics de santé a été calculé, en affectant le taux actuel disponible au Capital Restant Dû.

Coût de la dette par catégorie d'établissements :

Catégorie d'établissements	Nombre d'établissements	Coût de la dette	Coût moyen par établissement
CHU	31	285,183	9,199
CH	463	394,125	0,851
CH<20M€	168	36,536	0,217
20M€<CH<70M€	175	128,930	0,737
CH>70M€	120	228,659	1,905
CHS	79	32,889	0,416
HL	239	33,804	0,141
SIH	8	4,944	0,618
Total	820	750,944	0,916

Données en millions d'euros

D'après ce calcul, le coût global de la dette est de **750,9 millions d'euros**.

Le coût moyen par établissement s'élève à **0,916 millions d'euros** au 31 décembre 2010. Le coût moyen par CHU s'élève à **9,2 millions d'euros**.

Coût de la dette par catégorie d'établissements et par nature de contrat (en valeur) :

Catégorie d'établissements	Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat	Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat	Emprunts avec options	Emprunts avec plusieurs tranches de taux	Emprunts obligataires	Total	Part dans le total
CHU	131,583	42,883	37,588	28,468	44,660	285,183	38,0%
CH	248,157	47,343	33,213	64,686	0,726	394,125	52,5%
CH<20M€	23,149	7,296	1,115	4,976	0,000	36,536	4,9%
20M€<CH<70M€	83,004	16,011	8,716	21,198	0,000	128,930	17,2%
CH>70M€	142,004	24,036	23,382	38,512	0,726	228,659	30,4%
CHS	26,405	3,424	0,705	2,355	0,000	32,889	4,4%
HL	21,143	8,769	0,610	3,282	0,000	33,804	4,5%
SIH	1,455	1,282	0,226	1,981	0,000	4,944	0,7%
Total général	428,743	103,701	72,342	100,772	45,386	750,944	100,0%

Données en millions d'euros

Coût de la dette par catégorie d'établissements et par nature de contrat (en %) :

Catégorie d'établissements	Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat	Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat	Emprunts avec options	Emprunts avec plusieurs tranches de taux	Emprunts obligataires	Total
CHU	46,1%	15,0%	13,2%	10,0%	15,7%	100,0%
CH	63,0%	12,0%	8,4%	16,4%	0,2%	100,0%
CH<20M€	63,4%	20,0%	3,1%	13,6%	0,0%	100,0%
20M€<CH<70M€	64,4%	12,4%	6,8%	16,4%	0,0%	100,0%
CH>70M€	62,1%	10,5%	10,2%	16,8%	0,3%	100,0%
CHS	80,3%	10,4%	2,1%	7,2%	0,0%	100,0%
HL	62,5%	25,9%	1,8%	9,7%	0,0%	100,0%
SIH	29,4%	25,9%	4,6%	40,1%	0,0%	100,0%
Total général	57,1%	13,8%	9,6%	13,4%	6,0%	100,0%

La répartition du coût de la dette entre les différents types de contrats et d'établissements est globalement en cohérence avec la répartition du poids des encours. On constate cependant que les emprunts à taux fixes (**57,1%** du coût pour **47,2%** des encours) coûtent plus cher aux établissements que les emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (**13,8%** du coût pour **23,4%** des encours).

1.2.7 Niveau de risque des encours

Répartition des encours sur la cotation Gissler (en valeur) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	17 398,181	1 199,848	644,382	39,668	406,739	17,414	19 706,232
2	119,067	25,772	3,800	74,903	72,780	6,821	303,144
3	4,948	63,919	0,000	59,369	790,036	83,202	1 001,473
4	7,733	253,661	0,000	27,775	313,130	58,391	660,689
5	0,000	0,133	0,000	0,000	31,005	12,693	43,830
6	15,733	4,313	0,000	2,853	5,186	1 072,356	1 100,441
Total	17 545,662	1 547,646	648,182	204,568	1 618,875	1 250,877	22 815,810

Données en millions d'euros

Répartition des encours sur la cotation Gissler (en %) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	76,3%	5,3%	2,8%	0,2%	1,8%	0,1%	86,4%
2	0,5%	0,1%	0,0%	0,3%	0,3%	0,0%	1,3%
3	0,0%	0,3%	0,0%	0,3%	3,5%	0,4%	4,4%
4	0,0%	1,1%	0,0%	0,1%	1,4%	0,3%	2,9%
5	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%
6	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,7%	4,8%
Total	76,9%	6,8%	2,8%	0,9%	7,1%	5,5%	100,0%

Les encours dont l'indice sous-jacent est noté **1** s'élèvent à **19 706,2 millions d'euros**, soit **86,4%** des encours. Les encours d'indices sous-jacents **5** et **6**, considérés comme ayant un risque très significatif, ne représentent que **5,0 %** des encours totaux au 31 décembre 2010 (soit **1 144,3 millions d'euros**).

En termes de structure, les encours notés **A**, c'est-à-dire à risque faible, s'élèvent à **17 545,7 millions d'euros** soit **76,9%** des encours totaux. Il semble donc que d'une manière générale, la dette repose sur un risque de structure relativement modéré (globalement basé sur un taux fixe ou un taux variable capé ou encadré).

En double lecture, pour qualifier le risque d'encours de dette, la cotation Gissler prévoit un échelonnement allant d'une note **1A** (taux fixe, taux variable capé ou encadré sur un indice Zone Euro) à une note **6F** (indexations sur taux de change et autres formules cumulatives).

82,5% des emprunts 2010 se situent dans la zone « à risque faible » (entre les catégories **1A** et **3B**), soit **18 811,7 millions d'euros**. Plus particulièrement, **76,3%** des encours sont notés **1A** selon Gissler, soit un encours de **17 398,2 millions d'euros**. Le niveau de risque considéré comme le plus élevé (noté **6F** dans la cotation Gissler) représente **4,7%** des encours, soit **1 072,4 millions d'euros**.

Les 3 familles d'emprunts les plus représentées sont les produits à barrière sur taux d'intérêt européens, sans coefficient multiplicateur (**86,4 %** de l'encours total pour le niveau **1**), les produits à écarts d'indice sur taux d'intérêt européens (**4,4 %** de l'encours total pour le niveau **3**) et les produits sur taux de change, écarts de taux de change, cours de matières premières (**4,8 %** de l'encours total pour le niveau **6**).

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice sous-jacent (en valeur) :

Catégories d'établissements	1	2	3	4	5	6	Total	% dans le total
CHU	8 243,636	27,857	175,825	239,035	0,000	479,242	9 165,594	40,2%
CH	9 652,259	203,202	718,114	390,356	39,613	513,179	11 516,722	50,5%
CH<20M€	860,471	36,228	67,697	30,313	0,133	37,956	1 032,798	4,5%
20M€<CH<70M€	3 109,603	40,421	276,301	117,219	8,284	159,265	3 711,094	16,3%
CH>70M€	5 682,184	126,553	374,116	242,824	31,196	315,957	6 772,831	29,7%
CHS	843,331	16,758	27,585	9,030	3,837	18,967	919,509	4,0%
HL	801,380	49,202	56,866	22,148	0,380	39,206	969,181	4,2%
SIH	165,626	6,125	23,083	0,122	0,000	49,847	244,803	1,1%
Total	19 706,232	303,144	1 001,473	660,689	43,830	1 100,441	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice sous-jacent (en %) :

Catégories d'établissements	1	2	3	4	5	6	Total
CHU	89,9%	0,3%	1,9%	2,6%	0,0%	5,2%	100,0%
CH	83,8%	1,8%	6,2%	3,4%	0,3%	4,5%	100,0%
CH<20M€	83,3%	3,5%	6,6%	2,9%	0,0%	3,7%	100,0%
20M€<CH<70M€	83,8%	1,1%	7,4%	3,2%	0,2%	4,3%	100,0%
CH>70M€	83,9%	1,9%	5,5%	3,6%	0,5%	4,7%	100,0%
CHS	91,7%	1,8%	3,0%	1,0%	0,4%	2,1%	100,0%
HL	82,7%	5,1%	5,9%	2,3%	0,0%	4,0%	100,0%
SIH	67,7%	2,5%	9,4%	0,0%	0,0%	20,4%	100,0%
Total	86,4%	1,3%	4,4%	2,9%	0,2%	4,8%	100,0%

L'analyse du risque des emprunts par catégorie d'établissements montre que **89,9%** des encours des CHU sont notés **1**, ce qui est aussi le cas de **83,8%** des encours des CH.

Néanmoins, il est constaté que **20,4%** des encours des SIH sont notés 6. Ce chiffre est à relativiser car les encours correspondants ne représentent que **0,2%** de l'encours total.

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice de structure (en valeur) :

Catégorie d'établissements	A	B	C	D	E	F	Total	% dans le total
CHU	7 166,035	734,816	329,287	45,565	328,229	561,663	9 165,594	40,2%
CH	8 614,499	729,325	312,831	140,948	1 132,195	586,925	11 516,722	50,5%
CH<20M€	808,184	67,902	20,481	10,757	93,348	32,125	1 032,798	4,5%
20M€<CH<70M€	2 845,221	235,330	51,977	40,453	349,179	188,934	3 711,094	16,3%
CH>70M€	4 961,094	426,093	240,373	89,737	689,668	365,866	6 772,831	29,7%
CHS	783,510	50,990	6,064	11,931	46,657	20,356	919,509	4,0%
HL	822,433	32,514	0,000	0,000	82,149	32,086	969,181	4,2%
SIH	159,185	0,000	0,000	6,125	29,646	49,847	244,803	1,1%
Total	17 545,662	1 547,646	648,182	204,568	1 618,875	1 250,877	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice de structure (en %) :

Catégorie d'établissements	A	B	C	D	E	F	Total
CHU	78,2%	8,0%	3,6%	0,5%	3,6%	6,1%	100,0%
CH	74,8%	6,3%	2,7%	1,2%	9,8%	5,1%	100,0%
CH<20M€	78,3%	6,6%	2,0%	1,0%	9,0%	3,1%	100,0%
20M€<CH<70M€	76,7%	6,3%	1,4%	1,1%	9,4%	5,1%	100,0%
CH>70M€	73,2%	6,3%	3,5%	1,3%	10,2%	5,4%	100,0%
CHS	85,2%	5,5%	0,7%	1,3%	5,1%	2,2%	100,0%
HL	84,9%	3,4%	0,0%	0,0%	8,5%	3,3%	100,0%
SIH	65,0%	0,0%	0,0%	2,5%	12,1%	20,4%	100,0%
Total	76,9%	6,8%	2,8%	0,9%	7,1%	5,5%	100,0%

En termes de structure, dans la même logique, **78,2%** des encours des CHU sont notés A. Cette proportion s'élève à **74,8%** pour les CH.

Toutefois, il faut noter que **10,2%** des encours des CH>70M€ sont notés F, correspondant à un encours de **689,7 millions d'euros** soit **3,0%** de l'encours total.

1.3 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE FIN 2009 À FIN 2010

L'analyse de l'évolution de l'endettement entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 porte sur les **704** établissements ayant déposé sur la plateforme Ancre leurs fichiers ODT 2009 et ODT 2010.

L'analyse à champ constant est ainsi basée sur la population d'établissements suivante :

Catégorie d'établissements	Nombre d'établissements
CHU	31
CH	415
CH<20M€	139
20M€<CH<70M€	165
CH>70M€	111
CHS	66
HL	186
SIH	6
Total général	704

1.3.1 Évolution du montant des encours (capital restant dû)

Évolution des encours par catégorie d'établissements :

Catégories d'établissements	Capital restant dû au 31/12/2009	Capital restant dû au 31/12/2010	Évolution 2009-2010
CHU	8 481,504	9 165,594	8,1%
CH	9 674,443	10 577,059	9,33%
CH<20M€	815,129	863,687	5,9%
20M€<CH<70M€	3 320,180	3 532,546	6,4%
CH>70M€	5 539,134	6 180,826	11,6%
CHS	705,672	781,082	10,7%
HL	740,174	777,059	4,9%
SIH	97,531	91,944	-5,7%
Total	19 699,324	21 392,739	8,6%

Données en millions d'euros

L'analyse de l'évolution de l'endettement pour l'ensemble des établissements publics de santé entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 met en évidence une augmentation globale des encours totaux de **1 693,4 millions d'euros (+8,6%)**, passant de **19 669,3 millions d'euros** en 2009 à **21 392,7 millions d'euros** en 2010.

La répartition des encours entre les différentes catégories d'établissements reste relativement stable de 2009 à 2010.

Les CHU par exemple conservent **42,8%** des encours en 2010 (soit **9165,6 millions d'euros**) alors qu'en 2009 leur part dans le total était de **43,1%** (soit **8481,5 millions d'euros**).

Il faut cependant noter l'évolution significative des encours des CH qui augmentent de **902,6 millions d'euros (+9,3%)**. L'augmentation la plus significative de la catégorie est celle des CH>70M€ qui voient leurs encours augmenter de **+11,6%** (soit **641,7 millions d'euros**).

1.3.2 Évolution de la durée résiduelle des encours

Répartition des encours par tranche de durée résiduelle au 31 décembre 2009 :

2009		
Durée résiduelle	Capital restant dû au 31/12/2009	Part de l'encours dans le CRD Total
0 à 1 an	1 836,290	9,3%
1 à 5 ans	236,431	1,2%
5 à 10 ans	2 519,534	12,8%
10 à 15 ans	6 726,252	34,1%
15 à 20 ans	4 850,235	24,6%
20 à 25 ans	2 076,512	10,5%
25 à 30 ans	1 407,319	7,1%
Plus de 30 ans	46,750	0,2%
Total	19 699,324	100,0%

Données en millions d'euros

Répartition des encours par tranche de durée résiduelle au 31 décembre 2010 :

2010		
Durée résiduelle	Capital restant dû au 31/12/2010	Part de l'encours dans le CRD Total
0 à 1 an	741,194	3,5%
1 à 5 ans	444,838	2,1%
5 à 10 ans	2 419,769	11,3%
10 à 15 ans	7 485,838	34,9%
15 à 20 ans	4 445,167	20,8%
20 à 25 ans	4 718,569	22,2%
25 à 30 ans	1 096,376	5,1%
Plus de 30 ans	40,989	0,2%
Total	21 392,739	100,0%

Données en millions d'euros

Évolution des encours par tranche de durée résiduelle entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 (en %) :

Durée résiduelle	Évolution du Capital restant dû de fin 2009 à fin 2010
0 à 1 an	-59,6%
1 à 5 ans	88,1%
5 à 10 ans	-4,0%
10 à 15 ans	11,3%
15 à 20 ans	-8,4%
20 à 25 ans	127,2%
25 à 30 ans	-22,1%
Plus de 30 ans	-12,3%
Total	8,6%

À fin 2010, **35%** des encours se concentrent dans la tranche de durée résiduelle se situant entre 10 et 15 ans, contre **34,1%** en 2009. Plus globalement, au 31 décembre 2010, **77,8%** des encours se concentrent dans les tranches comprises entre 10 et 25 ans, contre **71,6%** en 2009.

Par ailleurs, des évolutions très significatives sont constatées entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 sur les encours de la tranche de durée résiduelle de 0 à 1 an : ils diminuent de **1 095,1 millions d'euros** sur la période, ce qui témoigne d'un apurement des anciens encours.

Enfin, une diminution des encours est constatée sur les tranches de durée résiduelle de 15 à 20 ans et de plus de 25 ans, au profit de la tranche de 20 à 25 ans (augmentation de **2 642,1 millions d'euros** entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010).

1.3.3 Évolution du taux d'endettement des établissements (base 610 établissements)

On peut calculer l'évolution entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 du taux global d'endettement des établissements. Ce calcul a été réalisé en 3 étapes :

- Récupération des données pour les établissements disponibles à la fois sur le CF 2010, le CF 2009, ODT 2009 et ODT 2010 (soit **610** établissements) ;
- Intégration du Capital Restant Dû (CRD) indiqué sur les enquêtes ODT 2009 et 2010 et récupération de l'information « Capitaux propres » disponible dans l'onglet E1 du CF 2009 et du CF 2010 ;
- Calcul du ratio « CRD/ Capitaux propres » pour chaque établissement, et consolidation

Taux d'endettement au 31 décembre 2009 :

Catégories d'établissements	Encours total de la dette au 31/12/2009	Capitaux propres au 31/12/2009	Taux d'endettement au 31/12/2009
CHU	6 240,652	4 304,647	145,0%
CH	8 860,145	9 449,632	93,8%
CH<20M€	657,539	1 062,150	61,9%
20M€<CH<70M€	3 045,455	3 043,772	100,1%
CH>70M€	5 157,151	5 343,709	96,5%
CHS	643,697	1 660,297	38,8%
HL	654,774	1 136,909	57,6%
SIH	84,871	22,632	375,0%
Total	16 484,138	16 574,115	99,5%

Données en millions d'euros

Taux d'endettement au 31 décembre 2010 :

Catégories d'établissements	Encours total de la dette au 31/12/2010	Capitaux propres au 31/12/2010	Taux d'endettement au 31/12/2010
CHU	6 933,811	4 342,852	159,7%
CH	9 699,057	9 845,140	98,5%
CH<20M€	712,502	1 119,445	63,6%
20M€<CH<70M€	3 256,081	3 114,259	104,5%
CH>70M€	5 730,475	5 611,436	102,1%
CHS	702,577	1 767,976	39,7%
HL	688,452	1 206,323	57,1%
SIH	79,484	23,656	336,0%
Total	18 103,382	17 185,947	105,3%

Données en millions d'euros

Le taux d'endettement global des établissements évolue de **+5,9 points** pour atteindre **105,3%** au 31 décembre 2010. Ainsi, si la dette devenait exigible, les capitaux propres ne pourraient pas couvrir l'intégralité des emprunts.

Évolution du taux d'endettement du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2010 (en %) :

Catégories d'établissements	Évolution de l'encours total de la dette entre fin 2009 et fin 2010	Évolution des capitaux propres entre fin 2009 et fin 2010	Évolution du taux d'endettement entre fin 2009 et fin 2010 (%)
CHU	11,1%	0,9%	10,1%
CH	9,5%	4,2%	5,1%
CH<20M€	8,4%	5,4%	2,8%
20M€<CH<70M€	6,9%	2,3%	4,4%
CH>70M€	11,1%	5,0%	5,8%
CHS	9,1%	6,5%	2,4%
HL	5,1%	6,1%	-0,9%
SIH	-6,3%	4,5%	-10,4%
Total	9,8%	3,7%	5,9%

L'évolution du taux d'endettement dépend largement de la catégorie d'établissements. Par exemple, le taux d'endettement des CHU évolue fortement entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 (+**14,7 points**), notamment du fait de la forte augmentation des encours (+**11,1%**). En ce qui concerne les SIH, même si ces derniers voient une diminution de **-39,0 points** de leur taux d'endettement, celui-ci reste très élevé (**336,0%** en 2010).

1.3.4 Évolution du niveau de risque des encours

1.3.4.1 Évolution du niveau de risque à champ constant entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 (704 établissements)

Répartition des encours sur la cotation Gissler au 31 décembre 2009 (en valeur) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	14 451,171	1 158,367	596,650	32,187	397,198	96,368	16 731,942
2	145,044	15,634	0,000	52,369	54,397	6,947	274,392
3	10,958	61,971	26,240	47,086	752,316	48,575	947,145
4	28,664	232,228	0,000	20,504	290,426	67,397	639,219
5	0,011	0,000	0,000	0,000	88,737	42,095	130,843
6	15,328	4,838	82,671	0,000	66,920	806,027	975,784
Total	14 651,176	1 473,038	705,561	152,146	1 649,993	1 067,409	19 699,324

Données en millions d'euros

Répartition des encours sur la cotation Gissler au 31 décembre 2010 (en valeur) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	16 338,169	1 178,563	599,792	37,118	380,603	17,629	18 551,874
2	117,494	25,772	3,800	74,903	63,391	6,821	292,182
3	4,948	63,919	0,000	44,619	714,531	69,210	897,227
4	1,611	249,411	0,000	27,775	285,145	56,187	620,128
5	0,000	0,133	0,000	0,000	26,438	12,693	39,263
6	15,733	4,313	0,000	2,853	5,186	963,980	992,064
Total	16 477,955	1 522,111	603,592	187,268	1 475,293	1 126,520	21 392,739

Données en millions d'euros

Répartition des encours sur la cotation Gissler au 31 décembre 2009 (en %) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	73,4%	5,9%	3,0%	0,2%	2,0%	0,5%	84,9%
2	0,7%	0,1%	0,0%	0,3%	0,3%	0,0%	1,4%
3	0,1%	0,3%	0,1%	0,2%	3,8%	0,2%	4,8%
4	0,1%	1,2%	0,0%	0,1%	1,5%	0,3%	3,2%
5	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,2%	0,7%
6	0,1%	0,0%	0,4%	0,0%	0,3%	4,1%	5,0%
Total	74,4%	7,5%	3,6%	0,8%	8,4%	5,4%	100,0%

Répartition des encours sur la cotation Gissler au 31 décembre 2010 (en %) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	76,4%	5,5%	2,8%	0,2%	1,8%	0,1%	86,7%
2	0,5%	0,1%	0,0%	0,4%	0,3%	0,0%	1,4%
3	0,0%	0,3%	0,0%	0,2%	3,3%	0,3%	4,2%
4	0,0%	1,2%	0,0%	0,1%	1,3%	0,3%	2,9%
5	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%
6	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,5%	4,6%
Total	77,0%	7,1%	2,8%	0,9%	6,9%	5,3%	100,0%

Évolution des encours entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 (en %) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	13,06%	1,74%	0,53%	15,32%	-4,18%	-81,71%	10,9%
2	-18,99%	64,85%		43,03%	16,53%	-1,82%	6,5%
3	-54,85%	3,14%	-100,00%	-5,24%	-5,02%	42,48%	-5,2%
4	-94,38%	7,40%		35,46%	-1,82%	-16,63%	-3,0%
5	-100,00%				-70,21%	-69,85%	-70,0%
6	2,64%	-10,85%	-100,00%		-92,25%	19,60%	1,7%
Total	12,47%	3,33%	-14,45%	23,08%	-10,59%	5,54%	8,6%

Données en millions d'euros

Le niveau de risque de l'encours s'assainit légèrement entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010.

En effet, entre 2009 et 2010, le montant des encours notés **1** (indice sous-jacent) augmente, passant de **16 731,9 millions d'euros** à **18 551,9 millions d'euros** (+**10,9%**). Leur part dans l'encours total passe de **84,9%** à **86,7%**.

Dans le même temps, le montant des encours notés **2** augmente, passant de **274,4 millions d'euros** à **292,2 millions d'euros** (+**6,5%**). Leur part dans l'encours total reste stable à **1,4%**. Mécaniquement, le montant des encours notés **3, 4 et 5** diminue, ainsi que leur part dans les encours totaux.

Par ailleurs, en termes de structure, le montant des encours notés **A** augmente, passant de **14 651,2 millions d'euros** à **16 478,0 millions d'euros** (+**12,5%**). Leur part dans l'encours total passe de **74,4%** à **77,0%**. La part des encours plus risqués, respectivement **E** et **F**, diminue légèrement, passant respectivement de **8,4%** à **6,9%** et de **5,4%** à **5,3%**.

En double lecture, la dette « sans risque » notée **1A** s'élève à **16 338,2 millions d'euros** en 2010 (**76,4%** de l'encours total) alors qu'elle était de **14 451,2 millions d'euros** en 2009 (**73,4%** de l'encours total). Elle augmente donc de **+13,1%**, soit une augmentation plus rapide que celle de l'encours global (+**8,6%**).

La part des emprunts de la zone « à risque faible » (entre les catégories **A1** et **B3**) passe de **80,4%** à fin 2009 à **82,9%** à fin 2010. Toutefois, il faut noter que la part des encours ayant le niveau de risque considéré comme le plus élevé (noté **6F** dans la cotation Gissler) représente **4,5%** du capital restant dû en 2010 alors qu'elle était de **4,1%** en 2009.

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice sous-jacent au 31 décembre 2009 (en %) :

2009							
Catégories d'établissements	1	2	3	4	5	6	Total
CHU	89,3%	0,1%	2,2%	2,4%	0,7%	5,2%	100,0%
CH	81,9%	2,0%	7,1%	4,1%	0,7%	4,2%	100,0%
CH<20M€	83,8%	3,4%	4,2%	4,3%	0,1%	4,3%	100,0%
20M€<CH<70M€	81,7%	2,1%	7,7%	4,2%	0,3%	4,1%	100,0%
CH>70M€	81,7%	1,7%	7,2%	4,1%	1,0%	4,3%	100,0%
CHS	85,9%	1,5%	2,2%	1,4%	0,6%	8,4%	100,0%
HL	82,5%	7,7%	3,8%	3,2%	0,0%	2,8%	100,0%
SIH	19,4%	6,5%	24,5%	0,0%	0,0%	49,6%	100,0%
Total	84,9%	1,4%	4,8%	3,2%	0,7%	5,0%	100,0%

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice sous-jacent au 31 décembre 2010 (en %) :

2010							
Catégories d'établissements	1	2	3	4	5	6	Total
CHU	89,9%	0,3%	1,9%	2,6%	0,0%	5,2%	100,0%
CH	84,5%	1,8%	6,1%	3,3%	0,3%	3,9%	100,0%
CH<20M€	83,7%	4,2%	5,3%	3,5%	0,0%	3,3%	100,0%
20M€<CH<70M€	84,7%	1,1%	6,7%	3,1%	0,2%	4,0%	100,0%
CH>70M€	84,4%	1,9%	5,8%	3,4%	0,4%	4,0%	100,0%
CHS	92,1%	2,1%	1,7%	1,2%	0,5%	2,4%	100,0%
HL	82,4%	6,1%	5,4%	2,5%	0,0%	3,5%	100,0%
SIH	14,0%	6,7%	25,1%	0,0%	0,0%	54,2%	100,0%
Total	86,7%	1,4%	4,2%	2,9%	0,2%	4,6%	100,0%

Pour chaque catégorie d'établissements, la distribution des encours sur les indices sous-jacents évolue peu entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010. Les CHU restent la catégorie qui accorde la part la plus importante aux encours notés **1** (89,9% des encours CHU à fin 2010).

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice de structure au 31 décembre 2009 (en %) :

2009							
Catégories d'établissements	A	B	C	D	E	F	Total
CHU	76,4%	7,5%	5,5%	0,4%	5,2%	5,0%	100,0%
CH	72,7%	7,6%	2,3%	1,0%	11,2%	5,2%	100,0%
CH<20M€	82,8%	4,9%	0,5%	0,9%	5,7%	5,2%	100,0%
20M€<CH<70M€	75,0%	6,8%	1,5%	1,2%	11,1%	4,5%	100,0%
CH>70M€	69,8%	8,5%	3,1%	1,0%	12,0%	5,6%	100,0%
CHS	75,4%	6,9%	1,1%	1,7%	5,9%	9,0%	100,0%
HL	78,9%	7,5%	1,1%	0,0%	8,7%	3,7%	100,0%
SIH	19,4%	0,0%	0,0%	6,5%	24,5%	49,6%	100,0%
Total	74,4%	7,5%	3,6%	0,8%	8,4%	5,4%	100,0%

Données en millions d'euros

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice de structure au 31 décembre 2010 (en %) :

2010							
Catégories d'établissements	A	B	C	D	E	F	Total
CHU	78,2%	8,0%	3,6%	0,5%	3,6%	6,1%	100,0%
CH	75,4%	6,7%	2,5%	1,2%	9,7%	4,5%	100,0%
CH<20M€	80,6%	7,3%	1,0%	1,2%	7,3%	2,6%	100,0%
20M€<CH<70M€	77,6%	6,5%	1,3%	0,7%	9,4%	4,5%	100,0%
CH>70M€	73,5%	6,7%	3,4%	1,5%	10,2%	4,7%	100,0%
CHS	84,7%	6,5%	0,8%	1,2%	4,2%	2,6%	100,0%
HL	85,1%	4,0%	0,0%	0,0%	8,3%	2,6%	100,0%
SIH	14,0%	0,0%	0,0%	6,7%	25,1%	54,2%	100,0%
Total	77,0%	7,1%	2,8%	0,9%	6,9%	5,3%	100,0%

Données en millions d'euros

Pour chaque catégorie d'établissements, la distribution des encours sur les indices de structure évolue peu entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010. Cependant les HL deviennent la catégorie qui accorde la part la plus importante aux encours notés A (**85,1%** des encours HL à fin 2010).

1.3.4.2 Niveau de risque pour les nouveaux emprunts contractés depuis le 1er janvier 2010

Les encours correspondant aux nouveaux emprunts contractés en 2010 ont pu être identifiés, sur la base du champ constant d'établissements 2009-2010.

Ces encours sur emprunts 2010 correspondent à **281** emprunts contractés par **131** établissements. Ils permettent d'évaluer l'impact de l'entrée en vigueur de la charte de bonne conduite découlant de la cotation Gissler.

Il convient d'interpréter ces données avec prudence du fait du nombre limité d'établissements ayant remonté des emprunts réalisés sur l'année 2010.

Catégories d'établissements	Nombre d'établissements répondants	% dans le total (sur la base des établissements tenus de répondre à ODT 2010)
CHU	8	26%
CH	92	18%
CHS	13	15%
HL	18	6%
SIH	0	0%
USLD	0	0%
Total	131	14%

Répartition des encours selon la cotation Gissler pour les nouveaux emprunts contractés en 2010 (en valeur) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	953,187	0,000	10,787	6,918	26,572	0,000	997,464
2	19,224	0,000	3,400	0,000	0,000	0,000	22,624
3	0,000	0,000	7,024	0,000	0,000	3,980	11,004
4	0,000	0,000	5,875	0,000	0,000	0,000	5,875
5	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
6	0,600	18,037	0,000	0,000	0,000	2,853	21,490
Total	973,011	18,037	27,085	6,918	26,572	6,833	1 058,457

Données en millions d'euros

Répartition des encours selon la cotation Gissler pour les nouveaux emprunts contractés en 2010 (en %) :

	A	B	C	D	E	F	Total
1	90,1%	0,0%	1,0%	0,7%	2,5%	0,0%	94,2%
2	1,8%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	2,1%
3	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,4%	1,0%
4	0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
5	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
6	0,1%	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	2,0%
Total	91,9%	1,7%	2,6%	0,7%	2,5%	0,6%	100,0%

Plusieurs résultats suggèrent une certaine efficacité de la charte de bonne conduite Gissler quant au niveau de risque des nouveaux emprunts contractés depuis le 1^{er} janvier 2010.

- **94,2%** des emprunts réalisés au cours de l'année 2010 ont un indice sous-jacent de **1**, contre **86,4%** des encours totaux constatés au 31 décembre 2010
- **91,9%** des emprunts 2010 se situent dans la zone « à risque faible » (entre les catégories **1A** et **3B**), contre 82,5% des encours totaux constatés au 31 décembre 2010. Plus particulièrement, **91,9%** des emprunts 2010 ont un indice de structure noté **A**, contre **76,9%** des encours totaux constatés au 31 décembre 2010
- **90,1%** des emprunts 2010 sont notés **1A**, contre **76,3%** des encours totaux constatés au 31 décembre 2010.

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice sous-jacent pour les nouveaux emprunts contractés en 2010 (en valeur) :

2010							
Catégories d'établissements	1	2	3	4	5	6	Total
CHU	238,548	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	238,548
CH	656,329	14,791	11,004	5,875	0,000	17,638	705,637
CHS	64,571	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	64,571
HL	38,016	7,833	0,000	0,000	0,000	3,852	49,701
Total	997,464	22,624	11,004	5,875	0,000	21,490	1 058,457

Données en millions d'euros

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice sous-jacent pour les nouveaux emprunts contractés en 2010 (en %) :

2010							
Catégories d'établissements	1	2	3	4	5	6	Total
CHU	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
CH	93,0%	2,1%	1,6%	0,8%	0,0%	2,5%	100,0%
CHS	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
HL	76,5%	15,8%	0,0%	0,0%	0,0%	7,7%	100,0%
Total	94,2%	2,1%	1,0%	0,6%	0,0%	2,0%	100,0%

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice de structure pour les nouveaux emprunts contractés en 2010 (en valeur) :

2010							
Catégories d'établissements	A	B	C	D	E	F	Total
CHU	238,548	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	238,548
CH	640,178	20,624	6,918	6,833	16,299	14,785	705,637
CHS	58,623	5,949	0,000	0,000	0,000	0,000	64,571
HL	35,663	0,000	0,000	0,000	10,787	3,252	49,701
Total	973,011	26,572	6,918	6,833	27,085	18,037	1 058,457

Données en millions d'euros

Répartition des encours par catégorie d'établissements et par indice de structure pour les nouveaux emprunts contractés en 2010 (en %) :

2010							
Catégories d'établissements	A	B	C	D	E	F	Total
CHU	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
CH	90,7%	2,9%	1,0%	1,0%	2,3%	2,1%	100,0%
CHS	90,8%	9,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
HL	71,8%	0,0%	0,0%	0,0%	21,7%	6,5%	100,0%
Total	91,9%	2,5%	0,7%	0,6%	2,6%	1,7%	100,0%

L'analyse par catégorie d'établissements montre que les CHU se distinguent par leurs emprunts réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010, l'ensemble de ces emprunts étant notés 1A selon la cotation Gissler. Dans une moindre mesure, les CH et les CHS ont aussi emprunté avec un minimum de risque sous-jacent et de structure.

Un focus est réalisé en annexe sur les établissements ayant des encours dits « à risque » (cf. annexe 6) ainsi que sur la couverture des encours (cf. annexe 7).

2 ANNEXES : ÉLÉMENTS D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

2.1 Comparaison des encours de dette à fin 2010 entre l'enquête ODT et les comptes financiers

Comparaison à champ d'établissements constant entre les données 2010 de l'enquête « Observatoire de la dette 2010 » et les comptes financiers validés pour 2010 :

Catégorie d'établissements	Nb	ODT 2010	CF 2010
		Encours total dette	Dettes (163_164)
CHU	30	6 969,185	6 937,716
CH<20M€	166	1 020,065	922,872
20M€<CH<70M€	171	3 652,998	3 688,566
CH>70M€	118	6 679,348	6 715,066
CHS	78	894,182	846,356
HL	232	929,215	832,137
SIH	8	244,803	244,764
TOTAL	803	20 389,797	20 187,478

Données en millions d'euros

Identification des établissements présentant des écarts supérieurs à 10% en valeur absolue :

Catégorie d'établissements	Nb	ODT 2010	CF 2010
		Encours total dette	Dettes (163_164)
CHU	1	35,375	0,000
CH<20M€	68	345,044	263,252
20M€<CH<70M€	25	345,812	410,204
CH>70M€	15	725,752	790,763
CHS	10	64,472	20,869
HL	118	394,115	307,686
TOTAL	237	1 910,570	1 792,774

Données en millions d'euros

Part des établissements correspondants par rapport aux établissements du champ constant initial :

Catégorie d'établissements	%	ODT 2010	CF 2010
		Part encours total dette	Part dettes (163_164)
CHU	3,3%	0,5%	0,0%
CH<20M€	41,0%	33,8%	28,5%
20M€<CH<70M€	14,6%	9,5%	11,1%
CH>70M€	12,7%	10,9%	11,8%
CHS	12,8%	7,2%	2,5%
HL	50,9%	42,4%	37,0%
TOTAL	29,5%	9,4%	8,9%

Base finale des établissements ne présentant pas d'écarts >10% en valeur absolue :

Catégorie d'établissements	Nb	ODT 2010	CF 2010
		Encours total dette	Dettes (163_164)
CHU	29	6 933,811	6 937,716
CH<20M€	98	675,022	659,620
20M€<CH<70M€	146	3 307,186	3 278,362
CH>70M€	103	5 953,596	5 924,303
CHS	68	829,710	825,487
HL	114	535,099	524,451
SIH	8	244,803	244,764
TOTAL	566	18 479,226	18 394,704

Données en millions d'euros

2.2 Charte Gissler de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales

Contexte

En 2007-2008, plusieurs collectivités territoriales ont dû faire face à une augmentation des intérêts sur leurs emprunts du fait de contrats dits « toxiques » qui n'étaient pas adaptés à leur situation.

Missionnée par la ministre de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, le 15 janvier 2009, l'Inspection Générale des Finances s'est vue confier par le gouvernement la rédaction d'un rapport sur « le recours par les collectivités territoriales aux produits structurés » ainsi que l'élaboration d'une charte de bonne conduite.

Les travaux ont été menés par Éric Gissler, inspecteur général des finances, qui a travaillé en concertation avec les collectivités et les banques pour identifier les meilleures pratiques permettant de garantir que les emprunts structurés proposés aux collectivités sont adaptés à leurs besoins. À cet effet, les banques informeront les collectivités du niveau de risque des produits qu'elles proposent à l'aide d'une « échelle de risque » agréée entre ces dernières et les collectivités.

La Charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales

(voir page suivante)

CHARTRE DE BONNE CONDUITE ENTRE LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET LES COLLECTIVITES LOCALES

A l'automne 2008, certains élus locaux ont dénoncé publiquement la présence dans leur dette de prêts qu'ils qualifiaient de toxiques. Pour mesurer l'ampleur du phénomène, le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et celui de l'économie de l'industrie et de l'emploi ont organisé le 3 novembre 2008 une réunion entre les représentants des associations d'élus locaux et les principaux établissements bancaires actifs dans ce secteur.

Au terme de cette table ronde, un accord s'est fait autour d'une double proposition :

- le traitement des cas particuliers relèverait du dialogue entre la collectivité locale et ses banquiers ;
- pour l'avenir une Charte de bonne conduite signée par les établissements financiers qui le souhaiteraient et les représentants des élus, régirait leurs rapports mutuels à l'occasion de la mise en place de nouveaux prêts, d'opérations d'échange de taux et de leur renégociation, pour éliminer les risques excessifs que le recours à ces produits peut comporter.

La présente Charte a pour objet de formaliser les engagements respectifs des établissements bancaires et des collectivités locales qui s'accordent pour considérer que :

- il est légitime pour une collectivité locale de développer une politique de gestion de la dette visant d'une part à profiter des évolutions qui lui sont ou seraient favorables, d'autre part à prévenir les évolutions de taux qui sont ou lui seraient défavorables ;
- le recours à une Charte de bonne conduite constitue l'instrument qui permet de concilier au mieux le principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales d'une part, et le respect des règles de concurrence entre les banques d'autre part ;
- cette Charte est en outre à même d'assurer la complémentarité entre le recours à l'innovation financière qui a souvent permis aux collectivités locales des gains significatifs en matière d'intérêts financiers et leurs contraintes spécifiques liées à leur caractère public.

Les signataires conviennent que la présente Charte s'applique aussi bien aux nouveaux prêts et aux opérations d'échange de taux qu'à leur renégociation. Elle n'a pas d'effet rétroactif. Elle concerne les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale et leurs syndicats.

PREMIER ENGAGEMENT : LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES RENONCENT A PROPOSER AUX COLLECTIVITES LOCALES TOUT PRODUIT EXPOSANT A DES RISQUES SUR LE CAPITAL ET DES PRODUITS REPOSANT SUR CERTAINS INDICES A RISQUES ELEVES.

Les collectivités locales ne peuvent prendre de risque sur le capital de leurs emprunts. Les établissements financiers signataires ne proposent pas de produits comportant un risque de change aux collectivités locales qui n'ont pas de ressources dans la devise d'exposition.

Afin de limiter les risques liés notamment à la difficulté pour les collectivités locales d'anticiper leur évolution et plus encore de s'en couvrir, les établissements bancaires signataires renoncent à proposer des produits financiers dont les taux évolueraient en fonction des index suivants :

- les références à des indices relatifs aux matières premières, aux marchés d'actions ou à tout autre instrument incluant des actions ;
- les références aux indices propriétaires non strictement adossés aux indices autorisés par la Charte, aux indices de crédits ou aux événements de défauts d'émetteurs obligataires, ou encore à la valeur de fonds ou à la performance de fonds ;
- les références à la valeur relative de devises quel que soit le nombre de monnaies concerné.
- les références aux indices cotés sur les places financières hors des pays membres de l'OCDE.

Ils renoncent en outre à proposer des produits présentant une première phase de bonification d'intérêt supérieure à 35% du taux fixe équivalent ou de l'Euribor à la date de la proposition et d'une durée supérieure à 15% de la maturité totale.

DEUXIEME ENGAGEMENT : LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES S'ENGAGENT A NE PLUS PROPOSER DE PRODUITS AVEC DES EFFETS DE STRUCTURE CUMULATIFS.

Il s'agit en particulier des produits pour lesquels le taux payé à chaque échéance est déterminé sur la base d'une incrémentation cumulative par rapport au taux de la ou des échéances précédentes (produits à effet cumulatif).

Cette caractéristique a pour conséquence pour la collectivité le paiement d'une échéance calculée sur la base d'un taux susceptible d'évoluer de manière toujours défavorable dans le temps et dont l'évolution peut difficilement être appréhendée sur la base d'un nombre limité d'observations d'index.

TROISIEME ENGAGEMENT : LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES S'ENGAGENT, DANS LEURS PROPOSITIONS AUX COLLECTIVITES LOCALES, A PRESENTER LEURS PRODUITS SELON LA CLASSIFICATION CONTENUE DANS LES TABLEAUX DES INDICES DE RISQUES CI-APRES.

Les produits proposés aux collectivités locales n'ont pas tous le même degré de complexité et les risques pour l'emprunteur ne sont pas de même ampleur.

Dans le souci de rendre plus transparent le dialogue avec les élus et entre l'assemblée délibérante et l'exécutif local et d'assurer la comparabilité entre les offres, les établissements bancaires s'engagent à utiliser la classification proposée des produits en fonction des risques supportés par les collectivités.

Les prêts structurés ou les opérations d'échange de taux sont classés en fonction des risques qu'ils comportent, d'une part à raison de l'indice ou des indices sous-jacents et d'autre part de la structure du produit.

Les établissements signataires ne commercialisent que des produits correspondant à la typologie suivante :

Tableaux des risques

Indices sous-jacents		Structures	
1	Indices zone euro	A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5

QUATRIEME ENGAGEMENT : LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES RECONNAISSENT LE CARACTERE DE NON PROFESSIONNEL FINANCIER DES COLLECTIVITES LOCALES ET LE FRANÇAIS COMME LANGUE EXCLUSIVE DES DOCUMENTS ET ILS S'ENGAGENT A FOURNIR AUX COLLECTIVITES LOCALES :

- une analyse de la structure des produits et de leur fonctionnement, en mentionnant clairement les inconvénients et les risques des stratégies proposées ;
- une analyse rétrospective des indices sous-jacents ;
- une expression des conséquences en termes d'intérêts financiers payés notamment en cas de détérioration extrême des conditions de marché (« stress scenarii ») : grille de simulation du taux d'intérêt payé selon l'évolution des indices sous-jacents ;
- pour leur permettre de valoriser l'ensemble de leurs instruments dérivés directs ou inclus dans des produits structurés des catégories B à E, les établissements financiers fournissent gracieusement au cours du 1^{er} trimestre de l'année la valorisation de leurs produits aux conditions de marché du 31 décembre N-1. La mise en place interviendra au plus tard pour les comptes administratifs de 2009.

CINQUIEME ENGAGEMENT : LES COLLECTIVITES LOCALES S'ENGAGENT A DEVELOPPER LA TRANSPARENCE DES DECISIONS CONCERNANT LEUR POLITIQUE D'EMPRUNTS ET DE GESTION DE DETTE.

Les grands axes de la politique d'emprunts et de gestion de dette seront présentés à l'assemblée délibérante par l'exécutif local afin qu'elle définisse la politique d'emprunts et de gestion de dette que l'exécutif doit mettre en œuvre.

Les collectivités locales s'engagent à utiliser la classification des produits contenue dans les tableaux des risques présentés *supra*. Les assemblées délibérantes pourront ainsi préciser les classes d'indices sous-jacents et de structures qu'elles autorisent leurs exécutifs à utiliser. Elles pourront si elles le souhaitent distinguer les instruments applicables à la mise en place de nouveaux prêts ou opérations d'échange de taux et ceux applicables aux renégociations ou réaménagements de positions existantes.

Elles s'engagent en outre à rendre compte de manière régulière à l'assemblée délibérante des opérations qu'elles ont menées en matière de gestion active de la dette.

SIXIEME ENGAGEMENT : LES COLLECTIVITES LOCALES S'ENGAGENT A DEVELOPPER L'INFORMATION FINANCIERE SUR LES PRODUITS STRUCTURES QU'ELLES ONT SOUSCRITS EN FOURNISSANT LES ENCOURS, LES INDICES SOUS-JACENTS ET LA STRUCTURE DES PRODUITS.

L'information relative à l'exposition de chaque collectivité locale aux produits structurés est de nature à permettre à l'assemblée délibérante de se prononcer en toute connaissance de cause.

Aussi, l'exécutif de la collectivité locale devra fournir, lors du débat budgétaire, une présentation détaillée qui rappelle les encours des produits structurés, la nature des indices sous-jacents, la structure des produits et une analyse des risques liés à ces produits.

De plus, à l'occasion de tout nouveau financement ou de toute opération de gestion active de dette, les collectivités locales s'engagent à fournir cette même présentation aux établissements bancaires qu'elles sollicitent.

*

Les établissements financiers réaffirment leur volonté d'appliquer en toute transparence les engagements contenus dans la Charte et les associations d'élus s'engagent à promouvoir le contenu et les orientations de la Charte auprès de leurs adhérents. La date d'entrée en vigueur sera le 1^{er} janvier 2010. Au terme d'une année d'application, les signataires dresseront un bilan de son application et procéderont à une éventuelle mise à jour.

2.3 Analyse du niveau de risque selon la cotation Ernst & Young

Pour faciliter la lecture de la cotation Gissler qui est basée sur deux axes (indices sous-jacents évalués de 1 à 6 et structure des produits notée A à F), le Cabinet Ernst & Young a proposé un score correspondant à la matrice suivante (« cotation EY ») :

Indice de Structure	A	B	C	D	E	F
1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8
3	4	5	6	7	8	9
4	5	6	7	8	9	10
5	6	7	8	9	10	11
6	7	8	9	10	11	12

Plus le score de l'établissement est élevé, plus le risque de l'encours considéré est grand au regard de la structure et des indices de taux classiques.

A partir des éléments de la base de données au 8 février 2012, le niveau de risque des encours selon la cotation EY est évalué comme suit :

Cotation EY	Capital restant dû au 31/12/2010	% dans le total
2	17 398,181	76,3%
3	1 318,915	5,8%
4	675,102	3,0%
5	115,119	0,5%
6	735,303	3,2%
7	165,429	0,7%
8	828,945	3,6%
9	396,332	1,7%
10	92,248	0,4%
11	17,878	0,1%
12	1 072,356	4,7%
Total	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

76,3 % de l'encours est jugé peu risqué soit un encours de **17 398,2 millions d'euros** au 31 décembre 2010. Globalement 85,0% de l'encours a un score compris entre 2 et 4 (peu risqué selon la cotation EY).

2.4 Comparaison de la durée résiduelle « indiquée » et de la durée résiduelle « calculée » à fin 2010

Répartition des encours par tranche de durée résiduelle *indiquée* :

Durée résiduelle indiquée	Capital restant dû au 31/12/2010	Part dans le Total
0 à 1 an	419,020	1,8%
1 à 5 ans	1 300,450	5,7%
5 à 10 ans	3 473,850	15,2%
10 à 15 ans	3 513,170	15,4%
15 à 20 ans	4 500,710	19,7%
20 à 25 ans	2 936,640	12,9%
25 à 30 ans	5 773,630	25,3%
Plus de 30 ans	898,340	3,9%
Total	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Répartition des encours par tranche de durée résiduelle *recalculée* :

Durée calculée	Capital restant dû au 31/12/2010	Part dans le Total
Total des durées négatives	124,661	0,5%
0 à 1 an	418,525	1,8%
1 à 5 ans	1 278,447	5,6%
5 à 10 ans	3 508,714	15,4%
10 à 15 ans	3 560,659	15,6%
15 à 20 ans	4 327,428	19,0%
20 à 25 ans	2 847,746	12,5%
25 à 30 ans	5 668,033	24,8%
Plus de 30 ans	1 081,597	4,7%
Total	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Écart entre les encours correspondant aux durées résiduelles *calculées* et *indiquées* :

Durées	Total des durées calculés	Total des durées indiquées	Écart (points)
Total des durées négatives	0,5%		0,5%
0 à 1 an	1,8%	1,8%	0,0%
0 à 5 ans	5,6%	5,7%	-0,1%
0 à 10 ans	15,4%	15,2%	0,0%
0 à 15 ans	15,6%	15,4%	0,2%
0 à 20 ans	19,0%	19,7%	-0,7%
0 à 25 ans	12,5%	12,9%	-0,4%
0 à 30 ans	24,8%	25,3%	-0,5%
Plus de 30 ans	4,7%	3,9%	0,8%
Total	100%	100,0%	0,0%

2.5 Comparaison des taux d'emprunt « initiaux » et des taux d'emprunt « actuels » à fin 2010

Répartition des encours par tranche de taux *initiaux* d'emprunts :

Taux initial	CHU	CH	CHS	HL	SIH	Total	Part dans le total
0 à 1%	1 088,27	661,358	56,519	74,131	70,702	1 950,978	8,6%
1 à 2%	1 197,07	671,942	23,153	67,431	85,341	2 044,932	9,0%
2 à 3%	763,305	1 596,71	109,5	91,602	41,348	2 602,466	11,4%
3 à 4%	2 163,53	4 707,53	313,649	333,323	36,912	7 554,946	33,1%
4 à 5%	3 559,57	3 384,24	370,18	314,892	6,838	7 635,721	33,5%
5 à 6%	361,001	379,421	35,753	68,955	2,433	847,563	3,7%
6 à 7%	8,721	61,436	8,629	10,254	0,794	89,835	0,4%
7 à 8%	20,448	24,252	0,054	3,439	0,224	48,417	0,2%
8 à 9%	1,271	7,51	1,292	1,286	0,211	11,570	0,1%
9 à 10%	0	7,85	0	1,365	0	9,215	0,0%
10 à 11%	2,414	10,791	0,496	1,254	0	14,956	0,1%
11 à 12%	0	1,257	0,063	0,456	0	1,775	0,0%
Plus de 12%	0	2,422	0,221	0,793	0	3,437	0,0%
Total	9 165,59	11 516,72	919,509	969,181	244,803	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Répartition des encours par tranche de taux *actuels* d'emprunts au 31 décembre 2010 :

Taux actuel	CHU	CH	CHS	HL	SIH	Total	Part dans le total
0 à 1%	1 177,350	1 015,690	91,766	72,960	78,162	2 435,930	10,7%
1 à 2%	1 614,700	906,725	33,817	64,087	57,016	2 676,350	11,7%
2 à 3%	999,763	1 355,550	82,624	120,790	35,100	2 593,830	11,4%
3 à 4%	2 088,360	4 504,720	305,787	371,287	64,165	7 334,320	32,1%
4 à 5%	3 092,950	3 193,210	358,730	255,419	6,697	6 907,010	30,3%
5 à 6%	150,362	367,569	39,882	61,905	1,674	621,393	2,7%
6 à 7%	19,540	84,703	2,789	15,484	1,553	124,068	0,5%
7 à 8%	10,558	18,637	2,604	3,317	0,224	35,341	0,2%
8 à 9%	0,000	7,358	1,192	0,787	0,211	9,549	0,0%
9 à 10%	0,000	19,214	0,000	1,246	0,000	20,460	0,1%
10 à 11%	2,414	23,390	0,285	1,179	0,000	27,269	0,1%
11 à 12%	0,000	11,780	0,000	0,456	0,000	12,236	0,1%
Plus de 12%	9,600	8,172	0,033	0,264	0,000	18,069	0,1%
Total	9 165,590	11 516,720	919,509	969,181	244,803	22 815,810	100,0%

Données en millions d'euros

Écart entre les encours correspondant aux taux *actuels* et les taux *initiaux* (en %) :

Taux actuel	CHU	CH	CHS	HL	SIH	Total général	Part dans le total (écart en points)
0 à 1%	8,2%	53,6%	62,4%	-1,6%	10,6%	24,9%	2,1%
1 à 2%	34,9%	34,9%	46,1%	-5,0%	-33,2%	30,9%	2,8%
2 à 3%	31,0%	-15,1%	-24,5%	31,9%	-15,1%	-0,3%	0,0%
3 à 4%	-3,5%	-4,3%	-2,5%	11,4%	73,8%	-2,9%	-1,0%
4 à 5%	-13,1%	-5,6%	-3,1%	-18,9%	-2,1%	-9,5%	-3,2%
5 à 6%	-58,3%	-3,1%	11,5%	-10,2%	-31,2%	-26,7%	-1,0%
6 à 7%	124,1%	37,9%	-67,7%	51,0%	95,6%	38,1%	0,2%
7 à 8%	-48,4%	-23,2%	4722,2%	-3,5%	0,0%	-27,0%	-0,1%
8 à 9%	-100,0%	-2,0%	-7,7%	-38,8%	0,0%	-17,5%	0,0%
9 à 10%	0,0%	144,8%	0,0%	-8,7%	0,0%	122,0%	0,0%
10 à 11%	0,0%	116,8%	-42,5%	-6,0%	0,0%	82,3%	0,1%
11 à 12%	0,0%	837,2%	-100,0%	0,0%	0,0%	589,4%	0,0%
Plus de 12%	100,0%	237,4%	-85,1%	-66,7%	0,0%	425,7%	0,1%
Total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Données en millions d'euros

2.6 Focus sur les établissements ayant des encours dits « à risques »

Répartition des encours notés 6 (indice sous-jacent) par nature de contrat et par catégorie d'établissements :

Indice de structure	Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat	Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat	Emprunts avec options	Emprunts avec plusieurs tranches de taux	Total	% dans le total
CH	16,019	41,108	175,881	280,170	513,179	46,6%
A	0,014	1,261	0,000	0,000	1,275	0,1%
B	0,000	1,305	3,008	0,000	4,313	0,4%
D	0,000	0,000	0,000	2,853	2,853	0,3%
E	0,000	0,000	0,000	5,186	5,186	0,5%
F	16,005	38,542	172,873	272,132	499,552	45,4%
CHS	8,611	1,933	0,000	8,422	18,967	1,7%
F	8,611	1,933	0,000	8,422	18,967	1,7%
CHU	0,057	99,655	2,503	377,026	479,242	43,5%
F	0,057	99,655	2,503	377,026	479,242	43,5%
HL	9,046	16,403	0,000	13,757	39,206	3,6%
A	2,743	11,715	0,000	0,000	14,457	1,3%
F	6,303	4,688	0,000	13,757	24,748	2,2%
SIH	0,000	0,000	0,000	49,847	49,847	4,5%
F	0,000	0,000	0,000	49,847	49,847	4,5%
Total	33,734	159,100	178,384	729,223	1 100,441	100,0%

Données en millions d'euros

66,2% de ces encours notés 6 correspondent à des emprunts avec plusieurs tranches de taux, suivis de 16,2% des encours qui correspondent à des emprunts avec options.

97,6% des encours notés 6 sont qualifiés en 6F. Cette proportion s'élève à 100% pour les CHU, catégorie qui représente 44,7% de ces encours notés 6F. Au 31 décembre 2010, l'ensemble des encours des CHU notés 6F selon la cotation Gissler représente 479,2 millions d'euros soit 5,2% leurs encours totaux.

Répartition des encours notés 6F des CHU par nature de contrat :

	Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat	Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat	Emprunts avec options	Emprunts avec plusieurs tranches de taux	Total	% dans le total
	0,057	99,655	2,503	377,026	479,242	100,0%

Données en millions d'euros

Les emprunts 6F des CHU correspondent d'abord à des emprunts avec plusieurs tranches de taux (78,7%), et dans une moindre mesure à des emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (20,8%).

2.7 Analyse du niveau de couverture des encours

Un SWAP est un produit dérivé financier. Il s'agit d'un contrat d'échange de flux financiers entre deux parties, qui sont généralement des banques ou des institutions financières. Un SWAP peut donc se définir comme un accord entre deux parties qui s'entendent pour procéder à un échange d'actifs. Ce type de contrat peut ainsi être assimilé à un contrat de vente, dans le cadre duquel la contrepartie n'est pas financière mais matérialisée à travers un autre actif financier.

Il existe plusieurs formes de SWAPs traditionnels :

- Les deux contreparties empruntent à taux fixe dans deux devises différentes et procèdent à des échanges de capital et de taux d'intérêt ;
- Les deux contreparties empruntent à taux flottant dans deux devises différentes ;
- Une contrepartie emprunte à taux fixe dans une devise, la seconde empruntant à taux flottant dans une autre devise.

Le SWAP de taux d'intérêt classique (taux fixe / taux variable) est un instrument qui permet à deux entités de procéder à des échanges de taux d'intérêt. Avec le SWAP, l'une des deux entités se prive du bénéfice d'une évolution favorable des taux (d'une hausse des taux si elle reçoit le taux fixe et verse le taux flottant, d'une baisse dans le cas inverse).

A. Niveau de couverture des encours au 31 décembre 2010

Dans le cadre de l'analyse, il est à noter que seuls **5,0%** des encours sont couverts par un SWAP (l'encours total couvert s'élève à **1 151,4 millions d'euros**). Toutefois **94,7%** de cet encours ainsi couvert (**1 090,040 millions d'euros**) est composé d'emprunts peu risqués selon cotation EY (notés 2). Ces résultats démontrent que la dette des établissements de santé est globalement sans risque ou du moins que le risque associé est mesuré.

Répartition des SWAP par catégorie d'établissements :

Catégorie d'établissements	Montant de la dette couverte au 31/12/2010	% dans le total
CHU	992,302	86,2%
CH	154,379	13,4%
CHS	1,680	0,1%
HL	3,000	0,3%
Total	1 151,361	100,0%

Données en millions d'euros

Les CHU représentent la catégorie avec le plus d'encours couverts, soit **992,3 millions d'euros** couverts pour un encours total de **9 165,6 millions d'euros (10,8%** de l'encours).

Répartition des SWAP sur la cotation EY :

	2	3	4	6	8	10	Total	Part dans le total (%)
% dans le total	94,7%	0,6%	0,2%	0,9%	2,4%	1,2%	100,0%	
Total	1 090,0	7,5	2,1	10,7	27,5	13,5	1 151,4	100,0%

Données en millions d'euros

La répartition des SWAP en fonction de la cotation EY démontre que **94,7%** des encours couverts sont des encours dits « sans risques ».

Répartition des SWAP en fonction de la caractéristique de la couverture :

Caractéristique de la couverture	Montant de la dette couverte au 31/12/2010	% dans le total
Autres	32,943	2,9%
Echange Montage structuré contre Montage structuré	25,209	2,2%
Echange Montage structuré contre Taux fixe	36,322	3,2%
Echange Taux fixe contre Montage structuré	80,320	7,0%
Echange Taux fixe contre Taux variable	333,464	29,0%
Echange Taux variable contre Montage structuré	47,036	4,1%
Echange Taux variable contre Taux fixe	596,068	51,8%
Total	1 151,361	100,0%

Données en millions d'euros

La grande majorité des SWAP couvrent des encours liés à des échanges de taux variable contre taux fixe (**51,8%** du total de l'encours couvert) et à des échanges de taux fixe contre taux variable (**29,0%**).

Les échanges de taux fixe ou de taux variable contre montage structuré représentent un montant non négligeable d'encours « SWAPés » soit **127,4 millions d'euros**.

Répartition des SWAP en fonction de la caractéristique de la couverture et du type de risque :

Caractéristique de la couverture	Risque non détaillé	Risque Barrière Autres index monétaires (Stibor...)	Risque Barrière Euribor	Risque Barrière Inflation Française	Risque Barrière Libor USD	Risque Change EURO/CHF	Risque Ecart CMS zone euro	Risque Ecart de Change	Taux variable optionnel en faveur de la banque	Total	Part dans le total (%)
Autres types de couverture	32,943	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	32,943	2,9%
Échange Montage structuré contre Montage structuré	0,000	0,000	17,970	0,000	0,000	3,619	3,619	0,000	0,000	25,209	2,2%
Échange Montage structuré contre Taux fixe	36,322	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	36,322	3,2%
Échange Taux fixe contre Montage structuré	0,000	0,000	18,404	0,000	0,000	1,001	41,074	17,000	2,840	80,32	7,0%
Échange Taux fixe contre Taux variable	333,464	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	333,464	29,0%
Échange Taux variable contre Montage structuré	0,000	1,399	4,800	11,642	18,030	0,499	10,667	0,000	0,000	47,036	4,1%
Échange Taux variable contre Taux fixe	596,068	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	596,068	51,8%
% dans le total	86,70%	0,10%	3,60%	1,00%	1,60%	0,40%	4,80%	1,50%	0,20%	100,00%	0,1%
Total	998,796	1,399	41,174	11,642	18,030	5,119	55,360	17,000	2,840	1 151,361	100,0%

Données en millions d'euros

B. Évolution du niveau de couverture des encours entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010

Le taux de couverture passe de **5,4%** en 2009 à **5,0%** en 2010.

L'encours ainsi couvert par un SWAP s'élève à **1 069,7 millions d'euros** en 2010 alors qu'il était de **1 067,1 millions d'euros**. Toutefois en 2010, **96,2%** de cet encours ainsi couvert est composé d'emprunts peu risqués (notés 1). Pour 2009, l'encours couvert était noté 1 à hauteur de **87,6%**. Ces résultats démontrent une réduction du niveau de risque entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010.

Évolution des encours couverts par un SWAP par indice sous-jacent entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 :

Évolution 2009-2010						
1	2	3	4	5	6	Total
10,04%	-100,00%	-76,62%	-24,42%	-100,00%		0,3%

Parmi les encours couverts par un SWAP, les encours dont les indices de structure sont notés **2** à **6** diminuent significativement, alors que les encours dont l'indice de structure est noté **1** augmentent de **10,0%**.

Évolution des encours couverts par un SWAP par indice de structure entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 :

Évolution 2009-2010						
A	B	C	D	E	F	Total
12,95%	-52,82%	-89,38%	-89,00%	-84,31%		0,3%

Parmi les encours couverts par un SWAP, les encours dont les indices de structure sont notés **B** à **F** diminuent significativement, alors que les encours dont l'indice de structure est noté **A** augmentent de **+12,9%**.